

## Rapport de l'université d'été de l'ANSEJ

Rapporteur : **M.SI AHMED**

**Le tableau 1 reprend la liste des personnes ayant contribué à la réalisation de cette évènement.**

Equipe d'organisation	Etablissement
SI AHMED BOUALEM	Coordinateur Maison de l'entrepreneuriat ENST
HIRECHE ZAHIA	Equipe Maison de l'entrepreneuriat
RAHAL ABDESSALEM	Formateur ANSEJ (Equipe maison de l'entrepreneuriat)
KHELIFI MOUNIR	Formateur ANSEJ (Equipe maison de l'entrepreneuriat)

Tableau 1 Equipe de pilotage

Liste des intervenants est donnée dans le tableau 2.

Nom	Fonction
BENABID TAHAR	Directeur de l'ENST
ADEL BELKACEMI	Chef d'annexe Bouzaréah
BASSEM MIHOUBI	Formateur ANSEJ
TAIBI TAOUS	Chef de département à l'agence thématique de recherche en science et technologie
Mme Mechta	Centre National de Registre de Commerce (CNRC)
Absent	Service des impôts
Réda TALBI	Représentant Caisse Nationale Sécurité Sociale des non-salariés (CASNOS)

Tableau 2 Liste des intervenants

## Objectifs de l'évènement :

- Introduire la maison de l'entrepreneuriat et le projet de coopération entre l'ENST et l'ANSEJ
- Expliquer le dispositif de l'ANSEJ aux étudiants, aux enseignants chercheurs et au staff de l'ENST
- Vulgariser les étapes de création d'une entreprise
- S' sensibiliser les participants à l'entrepreneuriat social
- Définir l'agence thématique de recherche en science et technologie, ses missions et ses projets.
- Définir les organismes partenaire de l'ANSEJ

## Déroulement

L'université d'été s'est déroulée sur deux jours successifs : le mercredi 17 et le 18 octobre 2018 au niveau de l'amphithéâtre C de l'ENST, animé par l'équipe de la maison de l'entrepreneuriat de l'ENST, composée de M.SI AHMED et Mme HIRECHE, coté ENST et M RAHAL et M. KHELIFI coté ANSEJ sans oublier la participation de 5 intervenants cités dans le tableau 2.

L'ouverture s'est faite par le professeur BENABID TAHAR le directeur de l'ENST, entouré par son équipe Pr Hraoubia et Dr Benaissa il a encouragé les étudiants à entreprendre et à se lancer dans le monde de l'entreprise.



Image 1 Ouverture de l'Université d'été par monsieur le directeur Pr BENABID

Le programme de l'université d'été est détaillé dans le tableau ci-dessous

<i>Jour</i>	<i>Organisme</i>	<i>Durée</i>
17/10/2018	<i>Mot d'ouverture du directeur de l'ENST Pr BENABID</i>	10 :00- 10 :10
	<i>Dispositif ANSEJ par le chef d'annexe de Bouzareah Mr Belkacemi Adel</i>	10 :10- 10 :40
	<i>« L'entrepreneuriat Sociale » par M.MihoubiBassem (ANSEJ)</i>	10 :40- 11 :00
	<i>Agence thématique de recherche en science et technologie (ATRST) Mme TAIBI</i>	11 :00- 11 :30
18/10/2018	<i>Centre national de registre commerce(CNRC) Mme Mechta direction réglementation au CNRC</i>	10 :00- 10 :20
	<i>Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) M Réda TAIBI</i>	10 :20- 10 :40
	<i>Service d'impôts (Absent)</i>	10 :40- 11 :00

Le dispositif **ANSEJ** a été détaillé par monsieur **MihoubiBassem**, l'actuel chef de l'annexe de Bouzaréah, il a passé en revue les différents types de financements possibles.

- Le financement triangulaire ;
- Le financement mixte....

Il explique également en détail, les différents avantages octroyés dans le cadre de ce dispositif, selon le lieu d'activité et même la possibilité de prolonger ses avantages au-delà du nombre d'années initiales avec un engagement de recrutement de ressources.



*Image 2 Séance questions/réponses avec monsieur MIHOUBI (ANSEJ)*

La deuxième intervention, a été réalisée par M. Mihoubi Bassem (ANSEJ) sur la thématique de « L'entrepreneuriat Sociale », après avoir défini des concepts de bases liés à l'entrepreneuriat, il a défini ce qu'est entreprendre en prenant en compte la société, dans ses différentes dimension afin que le projet puisse apporter et créer de la valeur nécessaire au développement sociétale sans qu'en contre partie des aspects comme l'environnement (ou autre) ne puissent être affectés.

*Image 3 : Photos salle*

La première journée s'est terminée par la présentation de Mme TALBI de l'Agence Thématique de Recherche en Science et Technologie (ATRST), cette agence est placée sous la tutelle du ministre chargé de la recherche scientifique. Elle fût créée en 1995 sous la nomination 'Agence Nationale pour le Développement de la Recherche Universitaire'. En 2012, lors de la création des agences thématiques, elle change de nom et se spécialise dans les **domaines des sciences et technologie**. Ses 20 années d'expériences dans le domaine de la recherche scientifique et du développement technologique l'ont permis de contribuer au développement de la recherche dans le pays et de promouvoir les travaux scientifiques innovants découlant des programmes nationaux de recherche. Depuis sa création, plus **de 1500 projets** nationaux de recherche ont été programmés, financés, suivis et évalués en son sein. Ses missions sont :

- Procéder au lancement et au suivi des appels d'offres thématiques proposés dans le cadre de ses programmes.
- Financer sur budgets-programmes, au moyen de conventions et/ou de contrats, les projets de recherche retenus.
- Promouvoir et de dynamiser les mécanismes et circuits de soutien et de gestion administrative et financière des projets de recherche.
- Contribuer à la prise en charge matérielle et financière de manifestations scientifiques nationales et internationales, organisées dans les domaines liés à ses activités.
- Participer, en relation avec les structures concernées, au financement des actions de perfectionnement et de recyclage nécessaires à la réalisation de son programme.
- Définir la liste normative des équipements relatifs aux programmes nationaux de recherche dont elle a la charge.

- Développer des relations d'échange et de coopération avec tout organisme national ou étranger exerçant dans le même domaine.
- Assurer la publication et la diffusion des résultats de la recherche et de contribuer à leur valorisation.

**La deuxième journée** s'est composée quant à elle de deux interventions, la première était celle du Centre national de registre commerce(CNRC) avec Mme Mechta direction réglementation au CNRC, elle a présenté le CNRC, et surtout les aspects légaux et obligatoires liés au la création du registre de commerce, le point sur lequel s'est focalisé notre conférencière du jour est la possibilité de créer une entreprise dans un délais record de 2h sur le site internet : <https://sidjilcom.cnrc.dz/>

Elle a également détaillé les étapes de création en ligne en mettant en exergue que le changement du registre vers le registre électronique et le QR code est une étape obligatoire et qu'elle doit avoir lieu avant la fin du premier semestre de l'année prochaine.

Le dernier intervenant a été l'envoyé de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non-Salariés (CASNOS) M Réda TAIBI qui a à l'aide d'un exposé reposant sur les question réponses des étudiants montrer pourquoi s'assurer à la CASNOS, les délais de déclaration après la création du registre de commerce.